



Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra- atmosphérique

Note verbale datée du 1er février 2024, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution [3235 \(XXIX\)](#) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements pertinents concernant l'objet spatial PEGASUS (voir annexe)¹.

¹ Les données relatives à l'objet spatial mentionné dans l'annexe ont été inscrites dans le Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 12 février 2024.



Annexe

Renseignements supplémentaires concernant un objet spatial précédemment immatriculé par l'Autriche*

PEGASUS

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2017-036V
Nom de l'objet spatial	PEGASUS
Indicatif national/numéro d'immatriculation	0003
Document relatif à l'immatriculation	ST/SG/SER.E/817
Date de désintégration/rentrée dans l'atmosphère/désorbitation	8 janvier 2024 UTC

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Modification dans l'exploitation

Date à laquelle l'objet spatial a cessé d'être fonctionnel	8 janvier 2024 UTC
--	--------------------

Autres renseignements	PEGASUS s'est consumé dans l'atmosphère terrestre le matin du 8 janvier 2024 UTC.
-----------------------	---

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution [62/101](#) de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.